

A&S VET
SOCIETE EN LIQUIDATION
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 4 000 euros
Siège Social : 16B rue de la Gare
54940 BELLEVILLE
852 094 184 RCS NANCY

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 31/05/2025

Le 31/05/2025, Monsieur BREVAULT Sacha, liquidateur et associé unique de la Société A&S VET a pris les décisions suivantes :

PREMIERE Résolution - Approbation du compte définitif de liquidation

L'associé unique approuve ledit rapport ainsi que le compte définitif de liquidation qui en résulte, faisant ressortir un solde négatif de 20 417 euros dont 4000 euros de capital.

DEUXIEME Décision - Affectation du solde de liquidation

L'associé unique constate que le compte définitif de liquidation fait ressortir un solde négatif de 20 417€ et que par conséquent aucune part ne pourra être remboursée.

TROISIEME Résolution - Clôture définitive de la liquidation

L'associé unique prononce la clôture définitive de la liquidation de la Société A&S VET dont la personne morale cesse d'exister à compter de ce jour, donne quitus au Liquidateur de sa gestion et le décharge de son mandat.

QUATRIEME Résolution - Délégation de pouvoir en vue d'accomplir les formalités

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Fait à BELLEVILLE

Monsieur Sacha BREVAULT